

### TAXE SCOLAIRE

Les contribuables du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) recevront leur facture de taxe scolaire pour l'exercice débutant le 1er juillet 2021 et se terminant le 30 juin 2022.

Veillez noter les modalités suivantes :

**La date d'envoi du compte de taxe** : le 1er août 2021.

**Date d'échéance** :

Date d'échéance du 1er versement : le 31 août 2021

Date d'échéance du 2e versement (si applicable) : le 30 novembre 2021

**Intérêts** :

5% l'an pour le 1er juillet 2021 au 30 juin 2022, à compter de la date d'échéance (excepté les arrérages sur lesquels les intérêts sont applicables quotidiennement).

**Modes de paiement** :

1. Par paiement électronique (sur votre site bancaire, pour nous ajouter comme fournisseur faire la recherche avec le mot « OUTAOUAIS »);
2. Dans toutes les institutions financières;
3. Par la poste ;
4. Au centre administratif du centre de services scolaire (Intérac disponible, aucune carte de crédit n'est acceptée).

**Heures d'ouverture** :

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

- Veillez noter que le centre administratif est fermé tous les vendredis du mois de juillet ainsi que du 17 juillet au 1er août 2021 inclusivement.

Tout contribuable qui a changé d'adresse ou n'a pas reçu sa facture de taxe scolaire est prié de communiquer avec le service de la taxe scolaire du CSSPO par téléphone au 819 771-4548, poste 856720, ou par courrier électronique : [taxe.srf@csspo.gouv.qc.ca](mailto:taxe.srf@csspo.gouv.qc.ca) afin d'éviter des frais supplémentaires. Pour des renseignements supplémentaires, veuillez vous référer à [www.csspo.gouv.qc.ca/taxe-scolaire](http://www.csspo.gouv.qc.ca/taxe-scolaire).